



Association du Quartier Bellevue

Bourg-la-Reine

49 avenue du Panorama, 92340 Bourg-la-Reine – www.assoquartierbellevue.fr – contact@assoquartierbellevue.fr

Bourg-la-Reine, le 22 octobre 2018

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
6, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine

Objet : aménagement de la place de la Résistance et de l'entrée nord de la ville

Monsieur le Maire,

Lors de nos différentes rencontres ces derniers mois, nous avons à plusieurs reprises demandé que la place de la Résistance et l'entrée nord de la ville fassent l'objet d'un véritable projet d'urbanisme à l'occasion de la réfection de la RD 920. Nous avons pour cela suggéré qu'un cabinet spécialisé puisse faire des recommandations.

Vous nous aviez dit le 25 mai dernier en avoir parlé à Monsieur Devedjian qui s'était montré favorable à une réunion de concertation entre notre association, les riverains concernés, la mairie de Bourg-la-Reine et lui-même avec son équipe d'urbanistes. Cette réunion, disiez-vous, pouvait être programmé à la rentrée. Elle aurait le grand intérêt d'aborder, en même temps, ce qui concerne la ville (le bâti) et ce qui concerne le département (la voirie).

Nous souhaitons donc savoir si cette réunion peut être effectivement programmée prochainement. Une réunion avec les spécialistes du département qui concernerait uniquement la voirie resterait utile, car la réunion publique du 10 avril 2018 n'a pas permis de renseigner convenablement les Réginaburgiens (cf. nos commentaires en pièce jointe).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Nicolas Houéry
Président de l'Association

Pièce jointe : commentaires sur le projet d'aménagement de la RD 920 de Bourg-la-Reine à Paris

Commentaires de l'association du Quartier Bellevue de Bourg-la-Reine sur le projet d'aménagement de la RD 920 de Bourg-la-Reine à Paris

La réunion publique du 10 avril 2018 aux Colonnes marque le début de la concertation engagée par le département au sujet de la poursuite du réaménagement de la RD 920 de Bourg-la-Reine à Paris. Pour Bourg-la-Reine, il s'agit de réaménager la voirie de la place de la Résistance et de l'entrée nord de la ville.

L'association du Quartier Bellevue s'intéresse vivement au fonctionnement et à l'avenir de ce site de Bourg-la-Reine proche de notre quartier. Les habitants du Quartier Bellevue sont de fréquents utilisateurs des voies de circulation qui traversent le site, de ses commerces et des services qu'il offre. Ils sont concernés par le développement de cette offre commerciale et par l'amélioration des facilités d'accès aux magasins, de même que par les mesures qui seront prises pour rendre ce site plus agréable. L'intérêt de notre association porte donc aussi bien sur les immeubles et les aménagements qui entourent le site que sur la voirie départementale. C'est pourquoi nous demandons avec constance qu'une étude d'urbanisme soit réalisée pour l'ensemble de ce site.

La réunion du 10 avril 2018 nous a amenés à nous concentrer sur la voirie. Cette réunion fut utile pour ce qui concerne les informations sur l'ensemble du projet. Malheureusement, le temps excessif consacré à des considérations générales sur l'usage du vélo en ville n'a pas permis aux Réginaburgiens de s'informer dans divers domaines où ils étaient plus particulièrement concernés ce jour-là, puisque la réunion avait lieu à Bourg-la-Reine. Ainsi, certains sujets essentiels de la vie sur le site n'ont pas été abordés : la circulation des piétons et des cyclistes, les modalités d'embellissement du site, l'enlèvement des déchets...

En conséquence, pour l'information des Réginaburgiens et pour que nous puissions faire éventuellement d'autres suggestions, nous demandons qu'une autre réunion soit organisée, consacrée uniquement à la place de la Résistance et à l'entrée nord de Bourg-la-Reine, dès que l'étude du projet sera suffisamment avancée.

Les informations dont nous disposons au début de cette période de concertation nous permettent de formuler les remarques suivantes concernant le site de Bourg-la-Reine.

L'organisation générale de la voirie sur le site

L'image du site réaménagé qui a été présentée en réunion n'a pas fait apparaître de changement radical de son organisation générale. Les modifications les plus importantes sont, d'une part, la réduction du nombre de voies de circulation pour les automobiles, dans chaque sens (2 dans le projet contre 3 actuellement) et, d'autre part, la création d'une contre-allée dans la partie la plus large du site.

Sont conservés :

- au Sud, le rond point au croisement des circulations N-S et E-O
- l'îlot végétal central et le terre-plein séparateur axial entre cet îlot et le carrefour des 3 communes,
- dans ce carrefour des 3 communes, le « tourne à gauche » possible vers Bagneux pour les automobilistes circulant dans l'avenue du Général Leclerc.

Deux voies de circulation dans chaque sens pour les automobiles :

Cette disposition facilite l'organisation de l'espace le long des bâtiments, pour la circulation des piétons et des cyclistes, l'embellissement du site avec des arbres et le stationnement des véhicules.

Création d'une contre-allée entre l'avenue Aristide Briand et la rue du Président Roosevelt :

Cette contre-allée facilitera le stationnement devant les principaux commerces du site. Il faut espérer qu'elle permettra aussi d'éliminer les stationnements prolongés et dangereux que l'on constate actuellement sur les voies de circulation de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue Aristide Briand.

Cette organisation générale paraît adaptée à ce que permet l'espace disponible. Elle ne remédiera pas à l'insuffisance de places de stationnement sur le site puisque le département ne construira pas de parking souterrain. L'accès aux commerces et leur développement va donc rester une préoccupation pour la ville. En outre, des précautions doivent être prises pour faciliter les circulations douces et continuer à assurer la fluidité actuelle de la circulation des véhicules.

La circulation sur le site

La circulation des piétons :

Outre les riverains de la place de la Résistance et de l'entrée de la ville, les piétons qui fréquentent le site viennent des quartiers nord-est et nord-ouest de Bourg-la-Reine mais pas uniquement, d'autres viennent de Bagneux et de Cachan. Ce sont les commerces et le centre médical Paris-Sud qui les attirent. Il faut prévoir pour eux des passages est-ouest commodes pour traverser la RD 920. Il faut aussi que les cheminements nord-sud le long des commerces soient suffisamment larges.

Nous demandons que la largeur du cheminement le long des magasins entre l'avenue Aristide Briand et la rue du Président Roosevelt soit au moins de 3 mètres. Cette largeur doit pouvoir être obtenue, au besoin en adaptant la contre-allée contiguë.

Au cours de la présentation du projet, le 10 avril 2018, M. Caron, directeur départemental des mobilités a précisé que le passage est-ouest qui aboutit au magasin Franprix serait maintenu. C'est une bonne nouvelle car il est très utile et il n'y avait pas de raison de le supprimer. Le plan du site projeté faisait apparaître un passage est-ouest supplémentaire pour les piétons entre la boulangerie et le parking de Sireine Auto. C'est une autre bonne nouvelle.

Pour ce qui concerne les revêtements de sol des cheminements des piétons, des personnes âgées ont exprimé des préférences lors de la concertation relative à l'aménagement de la place de la gare de Bourg-la-Reine. Elles ont recommandé de réaliser des surfaces lisses et non glissantes et d'éviter les pavés qui peuvent se disjoindre et provoquer des heurts ainsi que du bruit avec des caddies ou des bagages sur roulettes.

Enfin, il convient d'encourager les déplacements pédestres. Dans cet esprit, les cheminements des piétons doivent être agréables et bien séparés de la circulation des cyclistes.

La circulation des cyclistes :

Elle est prévue sur les trottoirs vers le Sud. Dans la contre-allée et sur les trottoirs vers le Nord. Elle n'a pas été examinée, en réunion, pour ce qui concerne le site de Bourg-la-Reine, faute de temps, alors que de longs commentaires généraux ont été faits par deux cyclistes au discours bien rôdé. Profitons de ces commentaires.

Ces deux cyclistes ont évoqué des trajets de plusieurs kilomètres et ont manifesté un intérêt pour des déplacements rapides. Ceci est inquiétant pour des pistes sur les trottoirs. D'où l'intérêt de bien séparer la circulation des piétons de celle des cyclistes. Pour leur sécurité, les cyclistes ont besoin d'une bonne visibilité de leur parcours et des panneaux de signalisation. Comme les piétons âgés, ils redoutent les pavés dont certains font vibrer les vélos et préfèrent les revêtements de sol lisses et non glissants. A ce sujet, sur une image virtuelle projetée en réunion on distinguait une voie de circulation en pavés dans la contre-allée. Il faudra donc éviter ce choix.

La circulation des automobiles :

Le choix d'une circulation sur deux voies plutôt étroites devrait faciliter la maîtrise de la vitesse. Cet apaisement de la circulation et le choix d'un revêtement peu bruyant devrait entraîner une diminution du bruit des véhicules.

La circulation des véhicules autour du rond-point du Sud de la place de la Résistance mérite une attention particulière. Ce rond-point fonctionne bien actuellement, même avec des attelages longs (camion + remorque). Il n'y a jamais de blocage de la circulation dans ce rond-point car il est un peu surdimensionné : il existe actuellement 3 voies vers l'Est et 4 voies vers l'Ouest **mais elles sont très courtes**. Ces voies permettent de faire face à toutes les situations. On y trouve parfois des véhicules de grande dimension qui utilisent plus d'une voie. Il serait très risqué de trop diminuer le nombre des voies est-ouest actuelles, même dans l'hypothèse où le carrefour serait équipé d'un bon système automatique de régulation de la circulation. L'excellence d'un système quand il fonctionne n'exclut pas la possibilité d'une panne.

Les adhérents de notre association sont de fréquents utilisateurs de ce carrefour. Notre avis est le suivant :

- De l'Ouest vers l'Est, 2 voies sont prévues qui paraissent suffisantes (3 actuellement).
- De l'Est vers l'Ouest, 2 voies sont également prévues (4 actuellement). Nous en demandons 3 ce qui ne dérangerait personne mais M. Caron n'en est pas convaincu. Il fera étudier cette affaire. Nous sommes très intéressés par le résultat de cette étude.

Le stationnement

Ce sujet n'a pas été traité par le présentateur du projet lors de la réunion du 10 avril 2018 et les planches projetées ne permettaient pas de faire le point. Dans l'assistance, c'est surtout l'insuffisance de l'offre globale de stationnement sur le site qui a été soulignée, parfois avec beaucoup de véhémence.

La seule amélioration évoquée lors de cette réunion viendra de la création d'une contre-allée devant les commerces situés entre l'avenue Aristide Briand et la rue du Président Roosevelt : 6 places supplémentaires. Une zone est prévue dans cette contre-allée pour les livraisons. Il conviendra de s'assurer qu'elle est bien adaptée aux besoins des commerces concernés, notamment le Marché Franprix, la pharmacie, la plomberie et la boulangerie afin qu'on ne retrouve pas les véhicules de leurs livreurs en arrêt sur les voies de circulation.

Il paraît également nécessaire de confirmer les besoins de Sireine Auto pour la livraison de ses véhicules.

L'embellissement du site

L'architecture des constructions qui encadrent la place de la Résistance et l'entrée nord de la ville n'est pas de nature à agrémenter le site. En revanche, les grands platanes qui s'élèvent actuellement le long des voies de circulation apportent une certaine majesté au site, ainsi qu'une harmonie des couleurs et des alignements qui fait défaut lorsqu'on regarde uniquement les façades des bâtiments. L'îlot végétal central dont le parterre est bien tenu apporte à la place un charme bienvenu et masque en partie le flux abondant des voitures. A l'entrée de la ville, sur les trottoirs, des bacs en brique, à mi-hauteur, contenant des arbustes atténuent la tristesse de cet endroit qui n'a pas d'attrait.

C'est donc avec une végétation harmonieuse bien choisie qu'il convient d'embellir ce site : avec des arbres d'alignement de haute taille, des bacs d'arbustes et de fleurs, ainsi que des parterres bien entretenus. Cette végétation pourrait être différenciée à l'entrée de la ville pour marquer cet endroit et atténuer sa sévérité. A la limite sud de la place de la Résistance, nous souhaitons qu'un rideau est-ouest de grands arbres ferme visuellement la place.

La collecte des déchets

Il serait bon que le Territoire VSGP se prononce rapidement sur l'utilisation de dépôts enterrés pour la collecte des déchets afin qu'ils figurent dans les projets de voirie qui seront communiqués au public.

Conclusion

L'association du Quartier Bellevue porte beaucoup d'intérêt à la poursuite du réaménagement de la RD 920 vers Paris. La qualité des travaux déjà réalisés le long de cette voie à Bourg-la-Reine nous conduits à espérer une amélioration sensible de ce qui relève de la voirie sur le site de la ville concerné par ce projet.

La réunion du 10 avril 2018 a été une introduction utile. Elle n'a pas permis d'éclairer tous les sujets, ce qui paraît normal à ce stade de la concertation. Aussi, nous confirmons que nous souhaitons vivement l'organisation d'une autre réunion d'information à Bourg-la-Reine, dès que les études du projet concernant notre ville permettront une concertation plus fructueuse.

Nicolas Houéry
Président de l'association
49, avenue du Panorama – 92340
contact@assoquartierbellevue.fr